

CONSEIL d'ADMINISTRATION

Relevé de Délibérations

Séance du **10 MARS 2020**

Délibération CA 2020 / 03 / 10 – 31

Point 30 de l'Ordre du Jour

MODIFICATIONS de la DELEGATION d'ATTRIBUTIONS du CONSEIL d'ADMINISTRATION au PRÉSIDENT de l'UNIVERSITÉ de LORRAINE

Document transmis aux Administrateurs

★ ANNEXE 22

Délibération :

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité les modifications de la délégation d'attributions du Conseil d'Administration au Président de l'Université de Lorraine.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	25
Présents	17
Représentés	8
Nombre de REFUS de VOTE	0
Nombre de voix POUR	25
Nombre de voix CONTRE	0
Nombre d'ABSTENTIONS	1

Fait le 11 mars 2020



Le Président
Pierre MUTZENHARDT

• Transmis au Recteur Chancelier le **12 MARS 2020**

CONSEIL d'ADMINISTRATION

Relevé de Délibérations

Séance du **10 MARS 2020**

Délibération CA 2020 / 03 / 10 – 32

Point 31 de l'Ordre du Jour

BILAN du PLAN d'ACTION ACHATS 2019

Document transmis aux Administrateurs

★ ANNEXE 23

Délibération :

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité le Bilan du Plan d'Action Achats 2019.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	24
Présents	16
Représentés	8
Nombre de REFUS de VOTE	0
Nombre de voix POUR	24
Nombre de voix CONTRE	0
Nombre d'ABSTENTIONS	0

Fait le 11 mars 2020



Le Président
Pierre MUTZENHARDT

• Transmis au Recteur Chancelier le **12 MARS 2020**

Délibération CA 2020 / 03 / 10 – 33

Point 32 de l'Ordre du Jour

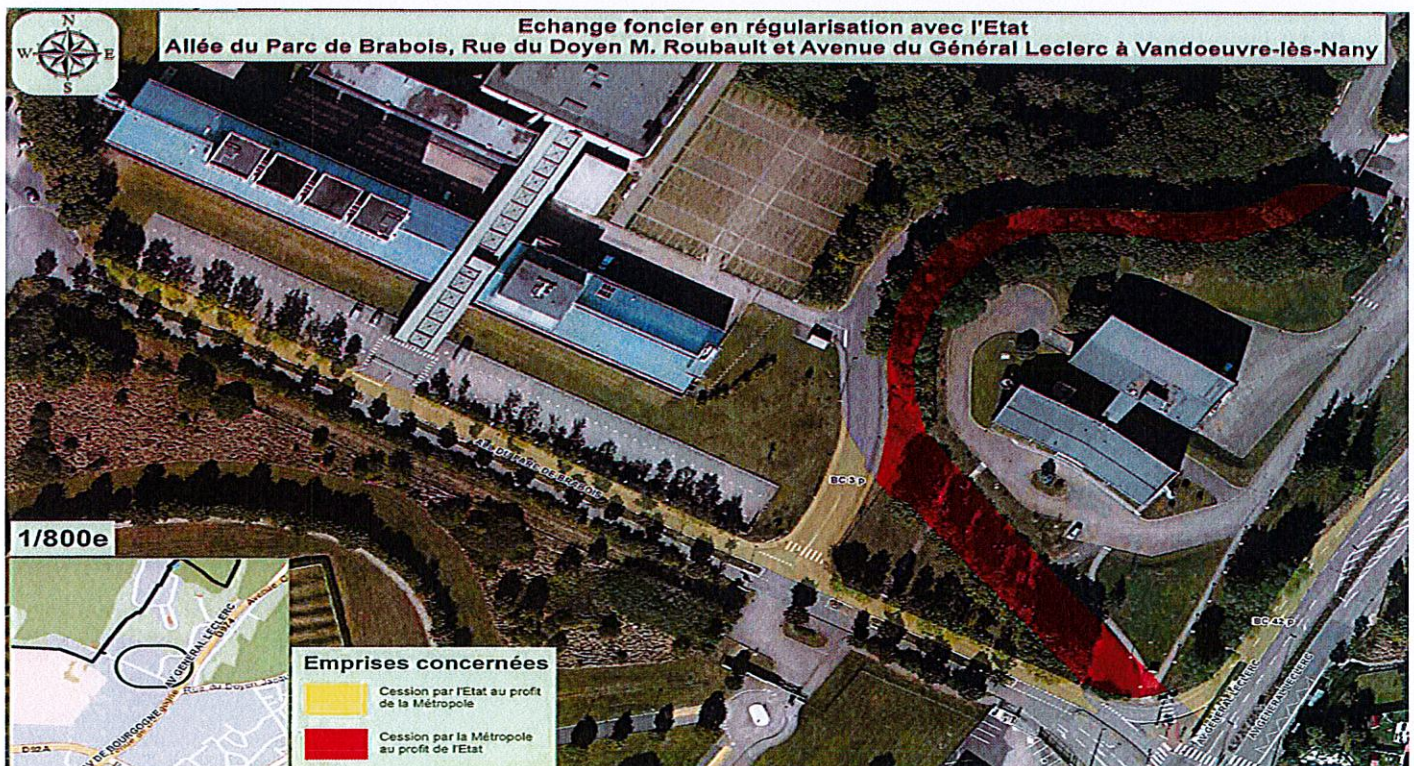
REGULARISATION des PROPRIETES FONCIERES entre la METROPOLE du GRAND NANCY et l'ETAT (MINISTERE de l'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR et de la RECHERCHE - UNIVERSITE de LORRAINE) suite a la MODIFICATION des EMPRISES de VOIRIES au CROISEMENT de la RUE du DOYEN Marcel ROUBAULT et de la RUE JEAN ZAY à VANDOEUVRE LES NANCY (SITE BRABOIS - INGENIERIE de l'UNIVERSITE de LORRAINE et CAMPUS JEAN ZAY du CNRS)

Document transmis aux Administrateurs

Lors de la construction de l'INIST (Institut de l'information scientifique et technique), le tracé de la rue du Doyen Marcel Roubault a été modifié au droit de l'intersection avec la rue Jean Zay à Vandoeuvre les Nancy (voir vue ci-dessous).

Afin de régulariser ces situations foncières, la Métropole du Grand Nancy propose à l'Etat de procéder à des échanges de terrains pour reprendre l'emprise de voirie dans le domaine routier et en parallèle de céder à l'Etat l'ancienne emprise routière devenue espace aménagé sur le site universitaire Roubault.

Cette régularisation nécessite l'accord préalable de l'Université de Lorraine car la parcelle impactée (BC 42) est actuellement mise à disposition de l'établissement par convention d'utilisation (n°54.2014.0129- site ROUBAULT).



Délibération :

Les membres du Conseil d'Administration se prononcent à l'unanimité en faveur de l'échange foncier consistant :

- ❖ à reprendre l'emprise de voirie dans le domaine routier, et, en parallèle,
- ❖ à céder à l'Etat (Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche - Université de Lorraine) l'ancienne emprise routière devenue espace aménagé sur le site universitaire Roubault.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	24
Présents	16
Représentés	8
Nombre de REFUS de VOTE	0
Nombre de voix POUR	24
Nombre de voix CONTRE	0
Nombre d'ABSTENTIONS	0

Fait le 11 mars 2020



Le Président
Pierre MUTZENHARDT

Publicité et modalités de recours :

- opposabilité et information des tiers, des personnels et des usagers : **affichée le 13 Mars 2020**
- information supplémentaire interne des personnels et des membres du Conseil d'Administration : **mise en ligne sur l'intranet le 11 Mars 2020**
- **transmission au Recteur Chancelier des Universités le 12 MARS 2020**

Les délibérations du Conseil d'Administration de l'Université de Lorraine qui revêtent un caractère réglementaire (général et impersonnel) entrent en vigueur à compter de leur transmission au Recteur de l'Académie de Nancy-Metz, Chancelier des Universités.

Aux termes de l'article R421-1 du Code de justice administrative, le Tribunal administratif de Nancy peut être saisi d'un recours contre la présente délibération :

- dans un délai de 2 mois suivant son affichage,
- ou dans un délai de 2 mois suivant sa transmission au Recteur si elle présente un caractère réglementaire.

CONSEIL d'ADMINISTRATION

Relevé de Délibérations

Séance du **10 MARS 2020**

Délibération CA 2020 / 03 / 10 – 34

Point 33 de l'Ordre du Jour

RENOUVELLEMENT de la PARTICIPATION de l'UNIVERSITE de LORRAINE au GROUPEMENT d'INTERET PUBLIC (GIP) FUN

Documents transmis aux Administrateurs

★ ANNEXES 24.0 à 24.2

Annexe 24.0 : Renouvellement – Note d'accompagnement
Annexe 24.1 : GIP_FUN Relevé de décisions AG 2020 01 29
Annexe 24.2 : GIP FUN - Convention constitutive 2020

Délibération :

Les membres du Conseil d'Administration approuvent la poursuite de participation de l'Université de Lorraine aux activités du groupement FUN. Il sera rendu compte au Conseil d'Administration du montant de la contribution financière de l'Université en vue de sa participation au groupement.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	24
<i>Présents</i>	16
<i>Représentés</i>	8
Nombre de REFUS de VOTE	0
Nombre de voix POUR	23
Nombre de voix CONTRE	1
Nombre d'ABSTENTIONS	0

Fait le 11 mars 2020



Le Président
Pierre MUTZENHARDT

• Transmis au Recteur Chancelier le **12 MARS 2020**

CONSEIL d'ADMINISTRATION

Relevé de Délibérations

Séance du **10 MARS 2020**

Délibération CA 2020 / 03 / 10 – 35

Point 34 de l'Ordre du Jour

RENOUVELLEMENT DE L'ADHESION DE L'UNIVERSITE DE LORRAINE A L'UNIVERSITE VIRTUELLE ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE (UVED)

Documents transmis aux Administrateurs

★ ANNEXES 25.0 à 25.2

Annexe 25.0 : NOTE sur UVED - ENGAGEMENT de l'Université de Lorraine

Annexe 25.1 : Présentation UVED

Annexe 25.2 : BILAN Participation Université de Lorraine dans Activités UVED

Délibération :

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité le renouvellement de l'adhésion de l'Université de Lorraine à l'Université Virtuelle Environnement et Développement Durable (UVED).

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	24
Présents	16
Représentés	8
Nombre de REFUS de VOTE	0
Nombre de voix POUR	24
Nombre de voix CONTRE	0
Nombre d'ABSTENTIONS	0

Fait le 11 mars 2020



Le Président
Pierre MUTZENHARDT

• Transmis au Recteur Chancelier le **12 MARS 2020**